

Avec ses 167 élèves, l'école garde sa classe

Les parents s'étaient mobilisés ainsi que les élus lors de la sortie de la carte scolaire pour la rentrée prochaine. Mercredi, ils ont obtenu le maintien de la classe au grand soulagement de tous.

École intercommunale

Grand soulagement mercredi soir pour Xavier Madelaine, maire, lorsque l'administration l'a informé de la bonne nouvelle : « **Votre classe est maintenue pour la rentrée prochaine.** »

Alors que lors de la séance du conseil municipal, lundi soir, on traitait des effectifs, le soulagement est désormais de mise, il n'y aura pas de chamboulement dans les répartitions des élèves sur les deux sites de Bréville-les-Monts et Amfreville. La convention intercommunale liant les deux sites, le règlement intérieur ainsi que l'adoption des tarifs préscolaires sont adoptés à l'unanimité. Les frais de scolarisation pour les élèves hors commune s'élèveront pour la prochaine année scolaire à 825 € pour la maternelle et 725 € pour l'élémentaire.

Le lotissement communal de la « Baie de l'Orne » va démarrer

La quasi-totalité des lots est désormais attribuée, la vente des terrains va pouvoir commencer. En attendant la rentrée des fonds qui proviendront des ventes, la commune a besoin de mettre en place un prêt relais de 150 000 € de deux ans au taux de 2,69 % auprès de la Caisse d'épargne et d'une ligne de crédit (au même organisme) de 400 000 € pour une année au taux de 2,77 %. Accord des élus qui souhaitent donner le nom de la rue desservant le lotissement à une jeune Amfrevillaise tombée le 10 juin 1944 : Bonne Mathelot, une démarche sera effectuée avec la famille pour accord de celle-ci.

Effacement des réseaux

« **Le programme, évalué par le Sdec est annuel. La commune a proposé des travaux rue de la Mare et impasse des Tilleuls (pour 2026), route de Cabourg et rue Morice (octobre 2025)... Nous avons 75 % du réseau effacé, c'est un choix de notre part afin d'améliorer le cadre de vie** ». note le maire. Coût total : 111 474 €. participation de la commune : 28 822 €. « **Par la**

... , nous devons nous pencher sur les travaux de voirie à programmer. »

Maison médicale : vente de terrain aux kinés

Les kinésithérapeutes installés au centre médical souhaitent acquérir à terme leur local et agrandir leur cabinet. Pour cela, ils ont besoin d'acheter à la commune 4,77 ares de terrain au prix de 97 700 €. « **À terme, ce seront cinq à six kinés qui devraient être à la disposition de la population** », souligne le maire. Accord.



Il n'y aura pas de suppression de la classe à l'école intercommunale d'Amfreville. Ouest-France